



La Communauté de Communes
du Massif du Vercors

Chantiers Vertaco Juillet 2018 Communauté de communes du massif du Vercors

⇒ Principes de fonctionnement des chantiers jeunes « Chantiers Vertaco »:

- Ils sont proposés aux jeunes du territoire de 14 à 17 ans.
- Cette année la CCMV propose 2 Chantiers Vertaco (sachant qu'un jeune ne pourra être retenu que sur un seul des deux chantiers) :

Du lundi 09 au vendredi 13 juillet 2018, au niveau de la piste de ski-roues de Corrençon-en-Vercors. Il s'agit principalement de s'occuper de l'entretien et l'amélioration de la piste (élagage, réalisation de barrières de protection en bois, montage de porte-carabines....).

- ✓ Chaque jeune effectue 20h de travail rémunéré, sur une semaine le matin.
- ✓ L'encadrement est assuré par le Directeur de la piste de ski-roues.

Du mardi 24 au samedi 27 juillet 2018, à Lans en Vercors. Il s'agit de prendre part à l'organisation de la Fête du Bleu.

- ✓ Chaque jeune effectue 20h de travail rémunéré, sur une semaine. La répartition du temps de travail sur cette semaine sera fixée ultérieurement en fonction des besoins de l'organisation (matin ou après-midi).
- ✓ L'encadrement est assuré par Manon Fontenille, animatrice jeunesse de la Maison Pour Tous des 4 Montagnes.
- Ces travaux ne demandent pas d'aptitudes physiques et / ou techniques particulières. Mais ils nécessitent une participation active et une motivation certaine de chacun.
- Les jeunes sont rémunérés à partir de la base horaire SMIC et - 10 % à 20% de l'heure (brut salarial), en fonction de leur âge.
- Les jeunes sont donc en situation professionnelle, les absences éventuelles seront décomptées.

⇒ Comment s'inscrire :

Chaque jeune doit remplir une demande d'inscription (voir p 3 et 4) accompagnée d'une lettre de motivation.

Afin d'optimiser vos chances pour être pris sur un chantier cet été, nous vous conseillons également de déposer un dossier auprès de votre commune ou auprès du Point Information Jeunesse (PIJ) à la Maison Pour Tous. Ces dossiers sont téléchargeables sur leur site. Chaque structure a son propre dossier.

Les animateurs jeunes de la CCMV et du PIJ peuvent apporter une aide et des informations complémentaires, lors de leurs permanences à la cité scolaire les mardis et jeudis.

⇒ Le choix des candidats :

Le choix des candidats est effectué par une commission composée de techniciens et d'élus de la Communauté de communes du massif du Vercors.

Réponse aux candidats : le lundi 11 juin 2018.

⇒ Les inscriptions : sans ces pièces, l'inscription ne sera pas prise en compte

Remplir le dossier d'inscription et fournir les pièces suivantes : à remettre à la CCMV jusqu'au lundi 28 mai 16h00 dernier délai. Hors délai les dossiers ne pourront pas être traités.

- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie de l'attestation vitale (sécurité sociale), numéro propre au jeune à demander auprès de la CPAM.
- Relevé d'identité bancaire ou postal **au nom du jeune** .
- Photocopie des vaccins obligatoires à jour.

A savoir : un certificat d'aptitude au travail sera exigé lors de la signature du contrat.



La Communauté de Communes
du Massif du Vercors

Chantiers Vertaco Juillet 2018

Communauté de communes du massif du Vercors

Dossier d'inscription

Date limite pour déposer le dossier : lundi 28 mai 2018.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. du représentant légal :

Choix du chantier : *merci de cocher en fonction de vos envies et vos disponibilités,*

Nom du Chantier	Date	Disponibilités
Entretien piste de ski-roues	Du 09 au 13 juillet 2018	
Préparation Fête du Bleu	Du 24 au 27 juillet 2018	

- **Les années précédentes**, avez-vous déjà participé à un « Chantier Vertaco » sur l'une des communes du territoire ou au Point Information Jeunesse ou à la CCMV ?
Si oui, en quelle année et où ?

- **Les années précédentes**, avez-vous été refusé à un « Chantier Vertaco » sur l'une des communes du territoire ou au Point Information Jeunesse, à la CCMV ?
Si oui, en quelle année et où ?

- **En 2018 avez-vous déposé** une autre demande sur une des communes ou au Point Information Jeunesse en 2018 ?
Si oui, précisez où ?

N'oubliez pas de joindre votre lettre de motivation.



La Communauté de Communes
du Massif du Vercors

Chantiers Vertaco Juillet 2018 Communauté de communes du massif du Vercors

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

Représentant (e) légal (e) de l'enfant :

L'autorise à :

- Participer aux Chantiers Vertaco organisés par la Communauté de communes du massif du Vercors
Du *09 au 13 juillet 2018* ou du *24 au 27 juillet 2018* (rayer la mention inutile).
- Etre véhiculé (e) pour les déplacements durant les chantiers,
- Effectuer un travail de 20 heures hebdomadaires et percevoir un salaire en rapport avec cette activité professionnelle et son âge,
- Conclure un contrat de travail avec la Communauté de communes du massif du Vercors dans les conditions énoncées ci-dessus

Attention :

La signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal

Un certificat médical à l'aptitude d'une activité professionnelle sera exigé lors de la signature du contrat.

De plus, j'autorise si besoin, le responsable du chantier à faire pratiquer toutes interventions médicales et chirurgicales jugées nécessaires par un médecin.

Fait à :

Le :

Nom, prénom manuscrit et signature du représentant légal :